

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2024

MEILLEURE RÉUSSITE SCOLAIRE DES JEUNES ULTRAMARINS GRÂCE À  
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES RÉGIONALES - (N° 2642)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N° 14

présenté par  
M. Pierre Cazeneuve

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet un rapport au Parlement établissant une cartographie précise des enseignements en langues régionales, dispensés dans les académies de métropole et d'outre-mer.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.